

Questions orales

Mais quand arrive la question du partenariat de demain, prétendre que le reste du Canada aura un Parlement où les députés seront exactement au même nombre au Québec que pour le reste du Canada, que le ministre des Affaires étrangères y fasse allusion et dise que cela ne pourra pas arriver, c'est ce que les premiers ministres des provinces ont dit. Et n'importe quel personnage un peu réaliste, qui n'est pas magicien et qui veut réellement vivre avec la réalité, comprendra cela très facilement.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vais clarifier ma question au premier ministre. Je ne crois pas que ce soit de mauvaise foi, pas du tout, mais ce n'est pas du tout le sens de la question que je lui posais.

Son ministre des Affaires étrangères a déclaré que le Québec, avec 7 millions d'habitants, ne pouvait pas prétendre, était trop petit pour négocier avec le reste du Canada qui en compte 22 millions. Il ne s'agissait pas de partenariat ou quoi que ce soit, il s'agissait de négociations de pays à pays.

Ma question est la suivante: Le premier ministre est-il d'accord avec son ministre des Affaires étrangères selon lequel le Québec est trop petit pour négocier avec le reste du Canada ou, s'il n'est pas d'accord, peut-il remettre les pendules à l'heure? C'est ce que je lui demande.

• (1120)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tous les pays discutent de négociations. Nous négocions avec les Américains, nous négocions avec Trinité-et-Tobago, nous négocions avec des plus petits et des plus grands. C'est naturel. Mais le poids politique dans une décision n'est pas le même. C'est là que je vois que ça change d'idée encore.

Pour la première fois, le député de Roberval dit que c'est un pays qu'on va avoir. Il n'a pas parlé de partenariat devant la Chambre. Il a parlé de son pays.

Quand est-ce qu'ils auront le courage de dire aux Québécois: «Je suis un séparatiste»? Ce n'est pas une maladie honteuse. Qu'on l'admette donc au lieu de jouer sur les mots et de dire à un moment donné «on va avoir un partenariat», ensuite «on n'en a pas» puis «on en aura la moitié, les trois quarts».

Soyez donc honnêtes. Dites donc: «On veut se séparer». Et les Québécois, 30 p. 100 des gens qui indiquent actuellement qu'ils ont l'intention de voter oui croient qu'ils vont rester au Canada. Est-ce que le député veut rester canadien oui ou non? On aimerait cela le savoir.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, que le premier ministre est donc intolérant à l'endroit des autres quand ses positions à lui sont tout à fait opposées à celles du comité du non dont il fait partie et dont on lui parlait hier. Cela se peut-il d'essayer de voir des divergences dans nos points de vue, quand lui sait très bien que les représentants du non au Québec ne sont absolument pas du même avis que lui quant à la fédération canadienne. Il ferait mieux de faire attention là-dessus.

Le premier ministre est-il d'accord, puisqu'on parle de son ministre des Affaires étrangères—je comprends que cela l'énerve d'en parler, mais enfin il devrait répondre—le premier ministre est-il d'accord avec son ministre des Affaires étrangères qui considère que pour régler la question des dédoublements et des chevauchements, le Québec devrait devenir une province comme les autres, en fermant ses centres de Travail Québec et en confiant la perception de ses impôts au fédéral?

C'est ce qu'a déclaré son ministre hier. Est-ce qu'il est d'accord?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord je voudrais clarifier une affirmation du député. C'est que le programme qui circule est un programme de tous les partenaires du non et il a été accepté par tous les partenaires du non.

Lorsqu'on dit dans ce programme qu'on veut qu'ils souhaitent que le droit de veto au Québec existe, j'ai répondu hier clairement en cette Chambre. Nous, nous étions pour un droit de veto pour le Québec et c'est René Lévesque et les séparatistes qui l'ont laissé tomber. Vous ne pouvez pas me blâmer.

Nous, nous avons voté pour une société distincte et vous vous avez voté contre. Aujourd'hui vous vous levez. Je vous pose une toute petite question: Voulez-vous rester canadien? Ce n'est pas compliqué, et vous avez peur de dire la vérité. Il ne veut répondre à aucune question parce qu'il a peur de la vérité. Nous, nous n'avons pas peur de la vérité. On est des Canadiens, on veut demeurer canadiens et les Québécois veulent demeurer canadiens.

Le Président: Mes chers collègues, je vous demande encore une fois de vous adresser à la Présidence.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, rappelons encore une fois que René Lévesque avait fait confiance aux autres premiers ministres du Canada et que ceux-ci ont manigancé avec l'actuel premier ministre pour le trahir. C'est ce qui s'est passé et l'histoire en témoigne.

La vice-présidente du comité du non, l'ex-ministre Lisa Frulla, a déclaré ce matin et je la cite: «Le principe de la société distincte, ce principe-là se doit d'être enchâssé dans la Constitution.» C'est la vice-présidente du comité du non.

Le premier ministre fait-il sienne la proposition faite par la vice-présidente du comité du non dont il fait partie, à ce qu'on sache, jusqu'à date?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons voté pour la société distincte, et lui a voté contre. Il a le culot de se lever et de nous parler de cela.

Ensuite, il n'a pas beaucoup de respect pour M. Lévesque, de dire que M. Lévesque ne savait pas ce qu'il faisait lorsqu'il a signé ça. Moi, je pense que M. Lévesque était assez intelligent pour savoir très bien ce qu'il signait. Je n'ai jamais sous-estimé l'intelligence de M. Lévesque, comme le fait le député. Il l'a fait consciemment. Quelles étaient ses motivations? Je ne suis pas un